

CléA Management : valoriser les compétences managériales

Une certification pour les salariés et un outil d'accompagnement pour les entreprises.

POUR LES SALARIÉS / DEMANDEURS D'EMPLOI

- Faire le point sur vos compétences de management.
- Obtenir une certification reconnue par les employeurs.
- Gagner en compétences et continuer à progresser.

POUR LES ENTREPRISES

- Sécuriser le maintien dans l'emploi de salariés moins diplômés.
- Responsabiliser et former à la gestion d'équipe.
- Détecter des potentiels et favoriser un repositionnement adapté.

La certification CléA Management

CléA Management permet de valoriser les compétences de management par une certification. Elle est reconnue dans tous les secteurs d'activité et peut être passée à tout moment de la vie, que l'on soit salarié ou demandeur d'emploi.

Les compétences évaluées avec CléA Management :

- ✓ Organiser l'activité au regard des attentes et contraintes de l'entreprise
- ✓ Animer et encadrer le collectif de travail
- ✓ Accompagner les collaborateurs et favoriser le développement de leurs compétences
- ✓ Contribuer à l'amélioration continue

Une certification portée par CERTIF PRO

CERTIF PRO est une association nationale administrée par les partenaires sociaux.

Un parcours en 5 étapes

- 1 Entretien avec un conseiller et présentation de la démarche
- 2 Évaluation préalable tenant compte de l'expérience et des points forts
- 3 Parcours de formation individualisé si nécessaire
- 4 Validation par un jury de professionnels
- 5 Obtention de la certification

Un parcours fluide et accessible

Le parcours commence par une évaluation préalable.

Si l'ensemble des sous-domaines est maîtrisé, le bénéficiaire est certifié et le parcours est terminé.

Si des besoins en formation émergent, un parcours personnalisé peut être proposé (avec l'organisme ou applicable sur le poste actuel). Une évaluation finale permet ensuite d'obtenir la certification.

€

Le financement de CléA Management

Les évaluations et la formation peuvent bénéficier de financements par les branches et les opérateurs de compétences.

Renseignez-vous auprès de votre OPCO.
Également finançable par le CPF.

Notre accompagnement

- Salariés : accompagnement à chaque étape du projet, du financement jusqu'à l'obtention de la certification.
- Des mises en situation professionnelles et des jeux de rôle, au plus près des besoins et du rythme de chacun.
- Entreprises : coordination possible avec l'employeur et accompagnement pendant ou en dehors des heures de travail.

Durée du parcours personnalisée et individualisée, adaptée aux besoins du bénéficiaire.

Vous voulez en savoir plus ?

Cabinet BLETTERY
www.blettery-rh.fr
04 90 67 73 00

Nous contacter

laurence.fornali@blettery-rh.fr